

COMPTE-RENDU

Conseil de quartier

Mercredi 18 mai 2022, à 18h30

Salle Quentin, 96 rue de la Béchade



Etaient présent.e.s :

- Pierre Hurmic, Maire de Bordeaux
- Dominique Bouisson, Maire-adjoint du quartier de Saint-Augustin Tauzin Alphonse Dupeux.
- Camille Choplin, Adjointe au maire chargé de la démocratie permanente, de la vie associative et de la gouvernance par l'intelligence collective.
- Didier Jeanjean, Adjoint au maire chargé de la nature en ville et des quartiers apaisés.
- Pascale Bousquet-Pitt, Maire-adjointe du quartier de Caudéran.
- Mathieu Hazouard, Adjoint au maire en charge des Sports et des relations avec les associations et les clubs sportifs.
- Patrick Papadato, Conseiller municipal délégué pour la voirie, la propreté et l'accessibilité.
- Tiphaine Ardouin, Conseillère municipale déléguée auprès de Camille Choplin pour les relations internes et éthiques.
- Géraldine Amouroux, Conseillère Départementale de la Gironde, Conseillère Municipale.
- Gérald Carmona, Conseiller Départemental de la Gironde, Conseiller Municipal.
- Pôle Territorial et Direction de la Mobilité, Bordeaux Métropole.
- Mairie de quartier, Direction de la Proximité et des relations avec la population, Direction de la Communication et Mission Démocratie Permanente, Ville de Bordeaux.
- 93 habitantes et habitants.

Vous pouvez revoir le conseil de quartier dans son intégralité en suivant le lien :

<https://m.facebook.com/QuartierSaintAugustinTauzinAlphonseDupeuxBordeaux>

I - Mot de Pierre Hurmic, Maire de Bordeaux (6mn24)

Monsieur le Maire souhaite placer ce débat sous le signe de l'apaisement.

Le projet Bordeaux Grandeur Nature

Il s'agit d'un programme ambitieux dont l'objectif est de végétaliser la ville. La municipalité souhaiterait planter des arbres partout. Monsieur le Maire indique que ce n'est pas chose aisée. Planter des arbres nécessite parfois le choix de supprimer des places de stationnement. Un arbre apporte non seulement de la fraîcheur mais également de l'eau. Un arbre, c'est 5 climatiseurs en moins.

La démocratie permanente

Une démocratie apaisée, c'est une démocratie dans laquelle on écoute les personnes, dans laquelle on trouve ensemble des outils permettant un dialogue constructif. Il s'agit de l'exemple du parlement mobile itinérant sur les huit quartiers de la Ville favorisant un dialogue apaisé. Il indique que le parlement mobile sera présent sur le quartier Saint-Augustin Tausin Alphonse Dupeux le 6 juillet prochain, place Sainte-Eulalie.

Pierre Hurmic évoque le Budget Participatif de la Ville de Bordeaux et invite les Bordelaises et les Bordelais à faire des propositions (**retrouvez toutes les informations sur le site : <https://www.participation.bordeaux.fr>**).

Pierre Hurmic remercie les riverains de leur présence et cède la parole à Dominique Bouisson pour la suite de ce conseil de quartier.

I - Introduction Dominique Bouisson, Maire-adjoint du quartier (13mn40)

Dominique Bouisson remercie les participants de leur présence. Il mentionne le nouveau format du conseil de quartier avec notamment la possibilité donnée aux habitants du quartier de pouvoir choisir un des trois thèmes qu'ils souhaiteraient mettre à l'ordre du jour de leur conseil ; les deux autres thèmes étant choisis par l'élu du quartier. Dominique Bouisson indique avoir fait le choix d'inscrire les trois thèmes plébiscités par les habitants à savoir : la nature en ville, les mobilités et la propreté.

Pascal Jarry, Directeur de la Mission Démocratie Permanente et animateur des débats, (16mn40)

rappelle les règles afin de permettre des échanges courtois et efficaces et invite les participants à évaluer la rencontre grâce à la fiche mise à leur disposition. Dans le cadre de la nouvelle organisation des conseils de quartier, Pascal Jarry indique qu'un accueil, assuré par des professionnels, est proposé aux parents d'enfants entre 3 et 11 ans. Puis, il invite Catherine Bertet, responsable du service territorial ouest auprès du Pôle territorial de Bordeaux Métropole à venir présenter les actions mises en œuvre sur Bordeaux et plus spécifiquement sur le quartier.

II - La propreté

Présentation de Catherine Bertet (19mn42). Elle explicite les actions réalisées par les services territoriaux, présente le quartier en quelques chiffres ainsi que le nouveau plan propreté sur le quartier. Elle rappelle le numéro **Allo proximité** qui permet de signaler un problème en ligne (**05 56 10 33 33**) ainsi que l'application dédiée « Bordeaux proximité ».



Propreté : les actions



- ✓ Traitement par balayage manuel ou mécanisé de l'ensemble du quartier, 1 fois/mois.
- ✓ Passage plus régulier et marqué avec lavage sur des sites stratégiques
- ✓ La collecte des corbeilles, en moyenne 110 par jour
- ✓ La collecte des encombrants sur rendez-vous (5 jours par semaine).
- ✓ la collecte des déchets verts, 1 jour/semaine.
- ✓ Les interventions de piquetage et désherbage
- ✓ Les opérations 48H chrono
- ✓ La sensibilisation par la cellule incivilités déchets
- ✓ Le ramassage des feuilles à l'automne



Propreté : quelques chiffres pour le quartier en 2021



- Les encombrants :**
4149 adresses en rendez-vous et 3238 adresses en dépôts sauvages ont été collectées.
- Les déchets hors bacs :**
✓ 270 tonnes ramassées
- Les déchets verts :**
✓ 75.4 tonnes
✓ Baisse significative par rapport à 2020 = 128 tonnes (ramassage autour des berces en apport volontaire)
- Le CID :**
214 contrôles / 23 facturations



Le nouveau plan propreté



- On travaille actuellement sur 3 fils rouges :
- ✓ Zéro déchet dans l'espace public
 - ✓ Innovation technique et organisationnelle
 - ✓ Transversalité avec l'ensemble des acteurs de l'espace public
- Déclinaison d'actions selon 3 axes principaux :
- ✓ Éviter le déchet sur le domaine public
 - ✓ Changer les comportements
 - ✓ Agir sur la malpropreté
- Traiter en priorité le flux des encombrants et des mégots

Dominique Bouisson, maire-adjoint du quartier, (29mn27) rappelle les bons usages en matière gestion des bacs de collecte des ordures ménagères qui doivent impérativement être rentrés après la collecte. Il invite les participants à signaler les incivilités constatées sur le quartier (encombrants sur le trottoir) à Allo proximité. Il évoque l'initiative citoyenne portée par une l'association Cœur de Saint Aug' qui ramasse les masques usagés laissés au sol, sur les trottoirs, la chaussée ou dans les caniveaux et procède à la collecte grâce à trois bornes de recyclage installées sur le quartier Saint-Augustin. Thérèse Malicerte indique que depuis le début de cette action, 5000 masques ont été collectés. Une nouvelle opération sur le terrain est prévue en juin prochain avec des enfants de la Maison de quartier des JSA. Dominique Bouisson invite toutes celles et ceux qui ont des idées d'initiatives citoyennes à venir l'en saisir.

Pascal Jarry, Directeur de la Mission Démocratie Permanente et animateur des débats, (36mn17) invite les participants à formuler leurs questions et également à s'exprimer sur la façon de relever ensemble les défis de la propreté.

Echanges :

Question : Les poubelles restent sur les trottoirs dans de nombreuses rues.

Dominique Bouisson : Je vous invite à me transmettre le nom des rues concernées.

Question : Avant, on pouvait déposer nos déchets verts dans des bennes. A présent, il faut se rendre en déchetterie.

Dominique Bouisson : Je vous invite à téléphoner à Allo proximité ; une collecte est prévue le jeudi, sur rendez-vous.

Question : Les 48H chrono rue Paul Louis Landes. On n'a pas vraiment vu la différence avant/après.

Dominique Bouisson : Les services ont en effet eu des difficultés à effectuer le marquage au sol lors de cette opération. Il est à noter que malgré l'annonce faite de l'opération de nettoyage, certains automobilistes n'avaient pas déplacé leur véhicule.

Question : Les collecteurs pour le verre sont souvent très sales et malodorants. On constate des dépôts sauvages autour.

Catherine Bertet : Les services sont pleinement conscients de cette problématique d'accumulation de déchets dont la collecte n'est pas du ressort du service propreté.

Question : J'adhère à toutes les propositions. Concernant le balayage mécanique, je ne l'ai jamais vu rue Berruer. Il faudrait peut-être sensibiliser les riverains de la rue, via un flyer, au problème des déjections canines sur les trottoirs.

Dominique Bouisson : On va distribuer un flyer et demander à la Police Municipale de passer.

Question : Il manque de poubelles publiques.

Pierre Hurmic : La métropole alors Communauté Urbaine de Bordeaux avait fait le choix, il y a quelques années, de supprimer les bacs collectifs au profit du ramassage en porte à porte, avec des bacs individuels. D'autres villes ont fait des choix différents. J'étais il y a peu à Bilbao. La ville de Bilbao est une ville très propre. Il existe un système de bacs collectifs tous les 50 mètres. A Bordeaux, ils avaient été supprimés en raison de l'incivilité rencontrée. On constaté d'important dépôts aux pieds des bacs comme on peut le rencontrer aux pieds des bacs de collecte de verre. Même quand le bac n'était pas plein, les déchets étaient déposés à côté du bac collectif. Cela servait de dépotoir, de vide-greniers. A présent la question se pose de savoir si on ne pourrait pas en rétablir certains sur des lieux définis. C'est un vrai débat.

Question : La Police Municipale ferait bien de se rendre au jardin de la Bèchade. Les chiens ne sont pas tenus en laisse.

Dominique Bouisson : La mairie a bien noté ce problème. Les policiers municipaux pourront rappeler aux propriétaires de chien qu'il faut qu'il soit tenu en laisse.

Question : J'habite rue de Landiras. Autrefois, des bennes étaient mises en place et tournaient sur le quartier. C'était une bonne idée.


Question : Rue de Madrid, on constate la présence de déjections canines sur les trottoirs et les bacs ne sont pas rentrés. La rénovation des échoppes a généré de la poussière. Des petites plantes ont poussé. Je me demande comment va se faire l'évacuation des eaux en cas d'orage important ? Nous n'avons pas eu la chance d'avoir l'opération 48h chrono dans notre rue.

Dominique Bouisson : Si le problème perdure, je vous invite à le signaler à la mairie de quartier. Nous pourrions mettre en place une action de sensibilisation.

Pascal Jarry, Directeur de la Mission Démocratie Permanente et animateur des débats, (1h07mn) annonce le deuxième sujet inscrit à l'ordre du jour : les mobilités douces, actives et silencieuses au regard des précédents échanges pour le quartier apaisé de Saint-Augustin Tausin Alphonse Dupeux.

III – Les mobilités douces et actives

A - Présentation du projet de Réseau Vélo Express (ReVE) par Fabrice Limare, adjoint à la Direction générale Mobilités de Bordeaux Métropole (1h08mn)



MAIRIE DE QUARTIER

Projet de Réseau Vélo Express (ReVE)



Projet approuvé avec le 3^e plan vélo métropolitain le 25/11/21

-272 km pour 14 itinéraires (11 radiaux et 3 circulaires)

Des standards d'aménagement et de services ambitieux

- Priorité aux cyclistes, lisibilité, confort de circulation
- Jalonnement et identité visuelle dédiés
- Equipement des lignes en aires de services vélo, stationnement..


2 itinéraires (3 et 5) lancés et une étude sur les 12 autres pour un chiffrage et une programmation à horizon 2030

Le quartier Saint-Augustin est concerné par 2 itinéraires:

- La ligne 8 « Bdx – InnoCampus » qui prévoit notamment la prolongation de la véloroute Dandicolle sur la rue Meztrezat
- La ligne 10 « Bdx – Saint-Jean-d'Illac » avec un point dur sur la rue de la Pelouse de Douet, le long du CHU


Ces itinéraires font l'objet d'études préliminaires à ce stade et feront l'objet d'un travail plus approfondi en concertation avec la mairie de quartier et ses habitants.

B - Présentation du projet de requalification du dépôt de bus de Lescure par Jean-Marc Rouffet, Directeur - Direction Générale Mobilités de Bordeaux Métropole (1h13mn)



MAIRIE DE QUARTIER

Dépôt bus de Lescure : avancée des travaux



PHASAGE SEMAINES 20 & 21

MAI 22				JUIN 22			
S18	S19	S20	S21	S22	S23	S24	S25
02/05/22	09/05/22	16/05/22	23/05/22	30/05/22	06/06/22	13/06/22	20/06/22
							27/06/22

Travaux actuellement en cours sur le site :

- Réalisation des poteaux béton en périphérie de la halle,
- Mise en place de charpente métallique notamment pour la réalisation des planchers du bâtiment annexe à la halle côté impasse du commandant Marchand,
- Réalisation de réseaux enterrés,
- Réalisation des fondations de la station service et du restaurant d'entreprise.

Prochainement :

- Pose de la couverture de la halle.
- Démontage d'une partie des échafaudages extérieurs avec évacuation des bidons d'eau.
- Poursuite du nettoyage des murs en pierres (été 2022).

C – Retour sur l'étude en cours de la mise à sens unique de la rue de Pesac par Didier Jeanjean, Adjoint au maire chargé de la nature en ville et des quartiers apaisés et Patrick Papadato, Conseiller municipal délégué pour la voirie, la propreté et l'accessibilité.
(1h18mn)

Objectif :
Apaisement de la circulation sur la rue de Pesac

Principes :
Deux temps :

1. Expérimentation de la mise à sens unique de la voie en sens sortant (dans la continuité de l'aménagement de la barrière) et d'un contre-sens cyclable
2. Végétalisation de la voie

Echéances
Calendrier non déterminé
Etudes en cours



Echanges

Question : Je suis piéton. Les vélos et les trottinettes roulent sur les trottoirs. La discontinuité cyclable nuit à la sécurité. On se fait mal pour éviter ces gens-là.

Didier Jeanjean : On s'attache à lever les discontinuités cyclables, notamment cours Galliéni.

Question : Je suis piétonne. Rue Mouneyra, les bus me frôlent avec leur miroir. Un projet existe-t-il ?

Didier Jeanjean : Actuellement, il n'y a pas de projet pour la rue Mouneyra.

Question : Dans notre quartier, les trottoirs sont monopolisés par les voitures. Je pense aux personnes à mobilité réduite, aux personnes avec des poussettes et je pense également à mes enfants. Les gens doivent descendre des trottoirs.

Didier Jeanjean : On a mis en place un programme inédit sur Bordeaux, avec l'apaisement des rues devant les écoles. La rue Madagascar a pu en bénéficier depuis la rentrée. L'idée de la rue des écoles est que la rue devienne piétonne à 100% ou aux heures de sortie des classes. Ce dispositif sensibilise les gens.

Question : La rue du Tondu a changé de sens de circulation sur 100 mètres. Le résultat est que les cyclistes au début prennent le trottoir puis reprennent la piste cyclable et remontent de la rue Louis Mie jusqu'aux boulevards. Il y a un vrai problème.

Dominique Bouisson : Je confirme que certains cyclistes prennent une partie de la rue du Tondu en sens interdit créant ainsi des situations dangereuses.

Question : j'aimerais savoir si des travaux sont prévus sur le cours Galliéni ? Les trottoirs sont trop étroits et pour les vélos, il n'y a pas de place.

Didier Jeanjean : Cours du Maréchal Galliéni, nous avons géré les mobilités et la végétalisation. C'est assez exemplaire.

Question : Moi qui me déplace exclusivement en vélo dans Bordeaux, je trouve très bien que vous ayez élargi la voie pour les bus et les vélos sur les boulevards. On se sent beaucoup plus en sécurité. Vous l'avez fait récemment cours du Maréchal Galliéni. Depuis le rond-point de la Médoquine et sur une grande partie du cours du Maréchal Galliéni des travaux ont été réalisés comme sur les boulevards. Je vous encourage à continuer ces aménagements.

Didier Jeanjean : Sur les boulevards, l'une des voies est à présent dédiée aux bus et aux vélos, l'autre aux voitures. A présent, on constate que la voie de droite transporte autant de véhicules que la voie de gauche, la voie des voitures. La ligne de bus 9 est l'une des seules lignes qui a amélioré son rendu commercial et qui est revenu à son niveau d'avant la COVID.

Question : Les trottinettes sont déposées n'importe comment sur les trottoirs !

Didier Jeanjean : Concernant les trottinettes en free-floating, une nouvelle délégation de service public est à venir. Le stationnement intempestif sera sanctionné. Les engins devront rouler au pas dans les zones piétonnes, à moins de 5 km/h. Pour le stationnement, si l'engin ne stationne pas au bon endroit, l'utilisateur sera sanctionné, il continuera à payer ou aura

une amende. Pour l'instant, on fait avec l'existant qui n'est pas satisfaisant. Le piéton est notre priorité, c'est la priorité que nous a fixé le Maire et Patrick Papadato s'emploie à développer le plan marchable. Pour cela il faut libérer les trottoirs notamment des poubelles.

Dominique Bouisson : La responsable du Pole Territorial, en charge des trottoirs, a bien entendu vos doléances. La sécurisation des trottoirs est un vrai sujet. Le plan marchable doit être garanti par la qualité des trottoirs.

Catherine Bertet : Le quartier est en effet assez vieillissant d'où la présence à certains endroits de « pansements ». La réfection des trottoirs est assez onéreuse. Cependant, si vous constatez un problème, il faut le faire remonter auprès de la mairie de quartier.

Dominique Bouisson : La métropole pense retravailler le code de la rue. La verbalisation est parfois nécessaire et certaines plaintes sont tout à fait légitimes.

Patrick Papadato : La ville a basculé, en janvier, à 30 km/h. La remontée des vélos en contre-sens cyclable est interdite dans certaines rues. Elle est cependant autorisée dans les zones 30. La municipalité a la volonté de faire basculer l'ensemble de la ville à 30 km/h, en zone 30. Cela veut dire des aménagements qualitatifs pour les piétons, cela veut dire une autorisation pour les vélos de circuler à contre-sens et cela veut dire surtout un apaisement des quartiers. On a constaté que lorsque l'on a des zones 30, il y a zéro accident avec les cyclistes et que cela apaise la vitesse des voitures.

Question : Pelouse de Douet, les vélos roulent très vite. Il faudrait une voie dédiée aux vélos.

Didier Jeanjean : Le partage de la rue est mis en place partout où cela peut être fait.

Question : La place Valmy en sens unique serait une bonne idée.

Dominique Bouisson : Une réflexion est conduite par la Mairie de quartier.

Question : On n'est pas protégé de la densification de la circulation. Près de l'hôpital, il y a un rajout de 4 lignes de cars Nouvelle Aquitaine. Les voitures, les camions ne passent plus par le cours Gallièni car il n'y a plus le tourne à gauche sur les boulevards. Les véhicules passent à présent par la rue du Tauzin et arrivent sur le secteur dont la circulation se trouve ainsi densifiée.

Pascal Jarry, Directeur de la Mission Démocratie Permanente et animateur des débats (1h41mn), invite les participants à poser leur question relative à la mobilité, la sécurité ou la propreté sur les fiches mises à disposition afin que la mairie de quartier puisse y apporter une réponse. Il annonce le troisième sujet inscrit à l'ordre du jour, sujet plébiscité par le plus grand nombre des votants qui est celui de la Nature en ville.

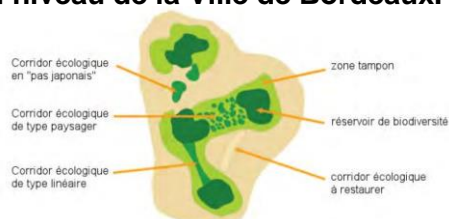
IV - La nature en ville : le 1^{er} sujet plébiscité par les citoyens.

Présentation de Didier Jeanjean, Adjoint au maire chargé de la nature en ville et des quartiers apaisés, Damien Butin, directeur stratégie et maître d'ouvrage du patrimoine naturel (DPN) et Christophe Dangles, responsable de service Arbre - direction stratégie et maîtrise d'ouvrage du patrimoine naturel (DPN) auprès de Bordeaux Métropole. (1mn42).

A - Présentation de la Nature en ville au niveau de la Ville de Bordeaux.

L'objectif : protéger, planifier, planter.

La trame verte : étude globale



La protection de l'arbre, c'est la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) :

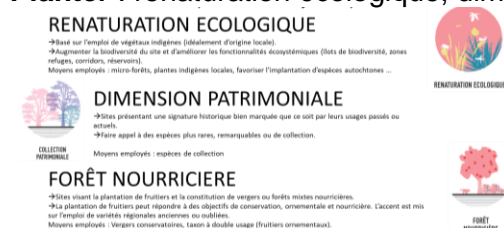
- a – en cas d'augmentation de surface : obligation de planter (avec un arbre de petit développement pour 40 m² - un arbre de moyen développement pour 80 m²) ;
- b – en cas de construction neuve : obligation de planter (un arbre de petit développement pour 40 m² et un arbre de moyen développement pour 80 m²) ;
- c – en cas d'abattage : obligation de planter (un arbre de gabarit équivalent à l'âge adulte).

Il est nécessaire : d'imposer des règles claires sur les arbres détruits par les projets et l'obligation de replanter des arbres du même gabarit ; d'augmenter le pourcentage d'espace de pleine terre minimal (en emprise 0, il passe de 50 à 75 %) ; de limiter la prolifération de piscines privées (elles ne seront autorisées que sous conditions) et définir un nombre minimal d'arbres par m² de terrain non bâti.

La protection de l'arbre, c'est aussi le classement des arbres : en 2019, 42 arbres ont été classés ; en 2021, 182 arbres ont été classés soit 140 arbres en plus.

La protection, c'est également la mise en œuvre d'un Règlement de l'arbre et une Déclaration des droits de l'arbre. La ville de Bordeaux signe le 24 novembre 2021 la Déclaration des droits de l'arbre. Elle inscrit l'arbre dans le Code civil comme être vivant et titulaire de droits.

Planter : renaturation écologique, dimension patrimoniale, forêt nourricière



Où planter ? : planter dans les parcs (accessibilité - 2200 m² - 30 arbres) ; dans les cours d'école ; devant les écoles ; sur les places (ex : place Saint-Martial : 260 m² - 12 arbres) ou rue Pelport : 800 m² - 43 arbres) ; sur dalle ; sur les ronds-points (ex place Mareilhac) ; sur les parkings ; dans les rues avec la puissance publique ; dans les rues avec les habitants (ex jardins familiaux, permis de végétaliser ex : de projets en cours portés par des collectifs sur le quartier : allée des Peupliers, place Amédée Larrieu, rue Guillaume Leblanc).

Les deux saisons de plantations (saison #1 2020-2021 et saison #2 2021-2022) ont permis à ce jour de planter : 4 863 arbres, 272 fruitiers + 4 385 arbustes à petits fruits, arbustes et grimpanes.

Quelques éléments de budget : jardinières du permis de végétaliser : 218 000€ ; plantations : 420 000€ et plan canicule : 200 000€ (10 brumisateurs).

B - Présentation de la nature au cœur de votre quartier, ensemble pour agir

a) Le patrimoine arboré du quartier :

Typologie d'espace	
Cimetière	318
Espace d'accompagnement de voirie	960
Espace public végétalisé	121
Etablissement culturel	10
Etablissement scolaire et petite enfance	89
Etablissement social	13
Etablissement sportif	33
Parc Jardin et Square	329
Total général	1873

- b) On dénombre : 157 espèces différentes, 4 genres dominants (Fênes, Tilleuls, platanes, marronniers.
- c) On replante sur les grands axes de la Ville, aux alignements monospécifiques dégradés, des renaturations par régénérations naturelles et on poursuit les programmes de plantation de micro-forêts et d'arbres fruitiers.

Sur le quartier Saint-Augustin Tauzin Alphonse Dupeux 59 arbres ont été plantés (dont 15 fruitiers et 116 arbustes fruitiers)

Sur le jardin de la Béchade, on dénombre l'implantation de fruitiers 11 arbres , 116 arbustes et l'extension de la collection de chênes : 10 sujets.

Les jardins partagés du quartier sont situés à la glacière , Poincarré , Bacchus et Tausin au sein de la Béchade, Résidence de Lauraday, Carreire et le potager universitaire Carreire. La Ville de Bordeaux favorise l'accompagnement pour la création et/ou l'animation de jardins partagés via un prestataire si les conditions suivantes sont réunies :

- un terrain disponible pour accueillir un jardin (en pleine terre de préférence)
- un collectif de personnes intéressées pour jardiner

Le pôle patrimoine végétal et biodiversité fournit l'accompagnement et les infrastructures de base (terre, eau, clôture).

L'installation d'équipements de proximité : on note l'installation d'une aire de jeux (Place des Tilleuls), de brumisateurs au jardin de la Béchade et de bacs végétalisés place Sainte-Eulalie.

Il est mentionné le projet d'aménagement, à venir, de la place d'Arlac dont les travaux sont prévus début 2023.

Didier Jeanjean invite les habitants à proposer un projet pour l'aménagement et la végétalisation du parking rue Madagascar.

Echanges :

Question : C'est bien de végétaliser les trottoirs mais après on ne passe plus.

Didier Jeanjean : S'il existe des problèmes avec la végétalisation, je vous invite à me le signaler.

Question : J'entends parler de planter ds arbres mais qu'en est-il de déplanter ?

Question : Il me semble que la révision du PLU n'interviendra que l'an prochain.

Didier Jeanjean : En effet, la révision n'est pas pour tout de suite.

Question : Le quartier se transforme, beaucoup d'immeubles sont contruits. Cela engendre beaucoup de poussière. Les arbres disparaissent.

Dominique Bouisson : Concernant les arbres du domaine privé, la mairie ne peut pas imposer à un propriétaire à conserver son arbre ou imposer de le supprimer. Mais, dans le cadre de l'instruction d'un permis de construire, la collectivité veille pour chaque projet au maintien au maximum de la végétalisation.

Question : Il y a dix ans, une centaine de chênes ont été plantés au jardin de la Béchade. Il faudrait remettre les étiquettes afin de pouvoir les identifier.

Questions abordés lors du conseil de quartier :

Question : Je souhaite parler de la pollution au plomb rue Lescure. Nous avons été informés par l'ARS. La 1^{ère} ligne des riverains a été informée mais pas au-delà. De plus, nous subissons les nuisances sonores du chantier qui commence tôt le matin.

Pierre Hurmic : Nous avons été saisi de ce dossier et nous vous apporterons des réponses.

Dominique Bouisson : Au mois de mars, vous avez assisté à une réunion que j'avais le plaisir de co-présider avec madame de François qui est vice-présidente et responsable des mobilités

à Bordeaux Métropole. Nous avons eu l'occasion d'échanger et d'écouter ce que vous aviez légitimement à dire. Personne n'est venu contester qu'il y avait effectivement une alerte sur la présence de plomb et des risques de pollution. La Mairie a été informée assez tardivement mais a réagi. Nous attendions les conclusions d'un rapport d'expertise pour organiser une nouvelle réunion pour faire un point sur la situation. Je sais que certains riverains ont été faire des analyses sanguines afin de vérifier s'ils avaient été exposés. Je pense organiser une nouvelle réunion en juin prochain. Gageons que l'ARS puisse nous donner des informations complémentaires.

Question : Je souhaite signaler la pollution sonore due aux sirènes des ambulances, des pompiers, de la police, etc. rue du Tauzin. Il faudrait que l'utilisation des sirènes soit régulée, qu'elles soient utilisées avec plus de parcimonie. Je propose qu'il y ait deux niveaux de sons.

Dominique Bouisson : Je ne dis pas qu'il n'y a pas d'abus . Mais, concernant les sirènes d'urgence, la mairie de quartier n'a aucun levier auprès des sociétés d'ambulance avec des sirènes américaines autorisées par la Préfecture. Je fais confiance au professionnalisme des ambulanciers et qui, je pense, savent quand il faut actionner ou pas la sirène.

Pierre Hurmic : J'ai été saisi assez rapidement sur le bruit de ces sirènes. Effectivement, c'est une nuisance, une pollution sonore. En ville, c'est la pollution qui arrive souvent en première place et d'autant plus lorsque l'on habite notamment à proximité d'un centre hospitalier ou d'une caserne de pompiers. Les pompiers m'ont indiqué d'une part qu'il existait en effet deux niveaux de sonorisation dont un utilisé en pleine nuit qui est beaucoup plus faible que celui usité en journée e, d'autre part, qu'ils avaient pour consigne de n'allumer les signaux sonores qu'à proximité des carrefours.

V- Le projet de requalification de la place de l'église Saint-Augustin.

Dominique Bouisson revient sur la fermeture de la place de l'église place Saint-Augustin à la circulation. Il indique qu'il s'agit d'un projet d'aménagement (confort/sécurité des piétons et des vélos) et de végétalisation (ilot de fraîcheur/ombre) de la place de l'église Saint-Augustin à coconstruire avec les habitants du quartier. Il fera l'objet d'un atelier de travail associant les habitants/commerçants du quartier.

CONCLUSION

Dominique Bouisson excuse le maire de Bordeaux qui a dû partir un peu avant la fin de ce conseil et invite les participants à poursuivre les échanges autour d'un verre. Il annonce le printemps de Saint-Aug programmé le 20 mai 2022, place de l'église Saint-Augustin, la fête de l'huître les 3 et 4 juin 2022, place de l'église Saint-Augustin et la Tournée de la Démocratie Permanente le 6 juillet 2022, place Sainte-Eulalie qui sera l'occasion de venir échanger avec les élus.